

CAN FÉMININE DE HANDBALL

Le Congo entame la compétition face à l'Égypte

Les Diables rouges seniors dames affronteront l'Égypte, ce mercredi 27 novembre, en ouverture de la 26^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) que la République Démocratique du Congo abrite jusqu'au 7 décembre.

[Page 13](#)



Le Congo débute contre l'Égypte

ÉCONOMIE

Le taux de croissance du PIB en hausse



Les ministres présents au Cnêf/DR

La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Congo est estimé à 3,1% en cette fin d'année. Une progression de 1,5% par rapport à l'année dernière, selon le Comité national économique et financier. « Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle devrait s'établir à 3,8% en 2024, contre 4,3% en 2023, en lien avec le reflux

des prix de certains produits alimentaires importés, du fait de la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international », a indiqué le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale, Serge Dino Daniel Gassackys.

[Page 3](#)

NUMÉRIQUE

L'UE apporte un appui financier au PATN

L'Union européenne (UE) a débloqué une enveloppe de 15 millions d'euros pour appuyer le gouvernement dans le financement du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN). « Cette contribution intègre notre mission de lancement de l'assistance technique destinée à la mise en œuvre du PATN », a expliqué le chargé des opérations de l'UE, Christopher Devree, à l'issue d'un échange avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

[Page 4](#)

PASSATION DES MARCHÉS

Le secteur privé s'imprègne des normes de la Banque mondiale



Les parties prenantes à la rencontre Adiac

La première édition du Forum d'échanges avec le secteur privé, qui s'est tenue hier à Brazzaville, a mis à la disposition des opérateurs économiques congolais des outils leur permettant de mieux répondre aux appels d'offres de la Banque mondiale. « En procédant de la sorte, la Banque mondiale s'inscrit dans le cadre de la politique de transparence dans la conduite de ses opérations au Congo », a déclaré le directeur de cabinet de la ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka.

[Page 3](#)

Éditorial

Médiation scolaire

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Médiation scolaire

Pédagogues, responsables d'église et élèves se sont réunis à Brazzaville quelques jours durant pour examiner la problématique de la gestion des conflits à l'école. Toutes les parties ont convenu de mettre en place des mécanismes de médiation scolaire en complément des mesures déjà prises, afin de renforcer le dispositif de lutte contre les violences qui perturbent l'exécution des programmes d'apprentissage et mettent à mal le système éducatif.

La médiation scolaire a, en effet, pour objectif d'inciter les élèves à résoudre les conflits par le dialogue. Suivant ce processus, ils deviennent eux-mêmes acteurs du traitement des litiges pour éviter qu'ils débouchent souvent sur des actes de violence. A la demande de leurs camarades en situation de conflit, ils peuvent se porter volontaires pour accomplir cette mission de médiation.

Cette initiative n'est pas la première du genre en matière de lutte contre la violence dans les établissements scolaires. L'uniformisation des tenues scolaires dans l'Enseignement général et technique, l'érection des postes de sécurité publique dans les écoles concourent à la réduction de ce phénomène tant décrié. A ce titre, les élèves médiateurs méritent d'être formés afin d'acquérir des compétences nécessaires. Les animateurs du système éducatif devraient s'y employer.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

Le Sénat autorise la création d'une agence d'appui au développement local

La chambre haute du Parlement a approuvé, le 25 novembre, en première lecture, la loi portant création de l'Agence d'appui à la décentralisation et au développement local dont le but est, entre autres, d'aider les collectivités locales à mettre en place leurs projets de développements locaux et à rechercher les moyens de partenariats et de financements.

La création de l'Agence d'appui à la décentralisation et au développement local est le fruit du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation organisé du 1er au 4 mars 2023 à Brazzaville. Il s'agit d'un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Selon l'exposé de motif, en matière d'organisation administrative du territoire, après la déconcentration, le gouvernement avait misé sur la décentralisation qui donne une place plus importante aux collectivités locales tel que cela est disposé à l'article premier de la Constitution.

En effet, malgré la prise des textes y afférents, la décentralisation n'a pas produit les résultats attendus. Pour remédier aux faiblesses constatées, il a été retenu la création de l'agence, qui fonctionnera comme bureau d'études et créateur d'opportunités de façon à pallier les difficultés liées aux capacités conceptuelles et l'ingéniosité dans la recherche de financement du développement local. D'où la nécessité de mettre en place au profit des collectivités locales un instrument qui permettra de combler les insuffisances constatées dans la conduite du développement local pour une bonne coordination afin que la décentralisation soit le levier essentiel pour le développement local.

Défendant le projet de loi devant les sénateurs, le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondé, a rappelé que cette agence est une forme de bureau d'études et conseil, ou d'un



Une vue des sénateurs/DR

cabinet conseil capable d'aider les collectivités locales à la fois à mettre en place leurs projets de développements locaux et aussi à rechercher les moyens de partenariats, de financements des projets. « C'est un instrument d'appui, un instrument conseil, d'ingénierie financière, une passerelle pour favoriser la coopération décentralisée, des échanges entre nos collectivités et celles d'autres pays dans des secteurs bien précis en fonction des réalités de chaque collective locale », a expliqué le ministre.

Selon lui, les départements devraient avoir en République du Congo des projets de développement. Pour ce faire, il faut avoir recours aux architectes, aux urbanistes, aux topographes, aux sociologues, mais aussi à l'ingénierie financière. C'est ce qui a poussé les collectivités locales congolaises à recourir, par exemple, à l'expertise du Programme des Nations unies pour le développement pour l'élaboration de leurs projets de développement. « Les années passées, nous avons constaté que les

collectivités n'avaient pas de plan de développement par manque de moyens financiers afin d'élaborer les projets de développement structurants dans tous les secteurs dont l'assainissement, l'électrification, l'évacuation des eaux pluviales, la santé, l'éducation, le tourisme, l'écotourisme. Donc, en fonction du profil de chaque département, il est recommandé d'avoir un projet de développement », a-t-il poursuivi, précisant que sans ressources financières, il sera difficile pour les collectivités locales de pouvoir jouer pleinement leur rôle tel que défini par la loi.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'intérieur que les sénateurs accordent pour la mise en œuvre effective de la décentralisation, de la fonction publique territoriale et les rétrocessions de toutes les ressources des collectivités locales. Le ministre a, enfin, souligné l'importance d'avoir des budgets d'investissement liés à l'implémentation des projets de développement local lors des conseils budgétaires.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CONGO

Le taux de croissance du PIB estimé à 3,1% en fin 2024

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Congo se situerait à 3,1% cette année, en progression par rapport à l'année dernière (1,5%). D'après la Banque centrale, l'économie congolaise est tirée principalement par les activités du secteur hors pétrole.

Les prévisions de croissance du PIB du pays ont été revues à la baisse par rapport aux précédentes estimations, soit 5,7% et 3,7% au premier et deuxième trimestre 2024. La croissance économique s'est néanmoins consolidée, a relevé le 25 novembre lors de sa session ordinaire le Comité national économique et financier (Cnéf). Hormis la bonne performance du secteur hors pétrole, le Cnéf a également relevé des résultats encourageants de la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier.

La consolidation de la croissance du PIB réel devrait stagner à 2,9% en 2025, toujours selon la Banque centrale, avant de rebondir à 4,8% en 2026 et 5,5% en 2027. L'in-



Les ministres présents au Cnéf/DR

flation s'est nettement améliorée cette année mais reste supérieure à la norme communautaire de 3%.

« Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,8% en 2024, contre 4,3% en 2023, en lien avec

le reflux des prix de certains produits alimentaires importés, du fait de la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international », a indiqué le directeur national de la Banque des États de l'Afrique

centrale (BEAC), Serge Dino Daniel Gassackys.

À noter que la session du Cnéf s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Odaye, en présence de ses collègues du Plan, Ingrid Olga Ghis-

laine Ebouka-Babackas, et du Budget, Ludovic Ngatsé. Les membres du Cnéf ont aussi examiné les différents modes de financement de l'économie congolaise.

Au 31 août 2024, le système bancaire a enregistré une hausse de 5,7% des crédits bruts à l'économie à 1540,6 milliards F CFA et de 7,8% des créances en souffrance à 266,6 milliards F CFA. Au sujet du marché des titres du trésor, le Cnéf a noté un taux d'encours de 2372,7 milliards F CFA à la fin août 2024, en hausse de 22,58% en glissement annuel. Celui-ci est composé à 81,72% des obligations du trésor assimilables et à 18,28% des bons assimilables du trésor.

Fiacre Kombo

PASSATION DES MARCHÉS

Le secteur privé imprégné des exigences de la Banque mondiale

Les opérateurs économiques congolais peinent à accéder aux marchés sur financement de la Banque mondiale (BM), même pour les services de consultant ou des fournitures. La première édition du Forum d'échanges avec le secteur privé, qui s'est tenue le 26 novembre à Brazzaville, vise à outiller ces opérateurs économiques afin qu'ils puissent mieux répondre aux appels d'offres de la BM.

Le forum a mobilisé plusieurs dizaines de délégués des organisations patronales, de représentants des Chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, des structures étatiques et des experts de la BM. Les participants ont échangé sur des opportunités qu'offrent les marchés sur financement de la banque et les erreurs à éviter par les soumissionnaires, notamment pour le financement des opérations multiformes, la réalisation des projets d'investissements, l'assistance technique, l'appui aux politiques de développement...

L'engagement financier de la BM au Congo représente un montant global de près d'un milliard de dollars américains pour

treize projets de développement. Ce portefeuille est en pleine expansion, a assuré la représentante résidente de la BM, Louise Pierrette Mvono, l'absorption des crédits nécessitera l'exécution de divers marchés essentiellement par les entreprises des bâtiments et travaux publics, des services de consultants et des fournitures ainsi que d'équipements numériques. « L'exécution de ces marchés permettra, non seulement d'atteindre les résultats escomptés et les objectifs de développement des projets mis en œuvre, mais aussi d'insuffler un dynamisme économique conséquent au niveau national », a fait savoir Louise Pierrette Mvono.

La question de passa-



La photo souvenir des parties prenantes/Adiac

tion des marchés publics est perçue comme un levier stratégique, a-t-elle dit, afin de répondre aux défis des politiques publiques pour le développement du pays en termes de croissance et création d'emplois. Le forum sur la passation des marchés à l'endroit des acteurs du secteur privé constitue un véritable cadre d'échange

en vue de s'imprégner des procédures et des exigences de la BM, a estimé le directeur de cabinet de la ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka. « En procédant de la sorte, la BM s'inscrit dans le cadre de la politique de transparence dans la conduite de ses opérations au Congo, ainsi que dans l'optimisation de la

participation du secteur privé dans l'exécution des projets soutenus et financés par cette institution », a-t-il déclaré. Les participants devraient formuler des propositions censées rehausser le niveau de participation du secteur privé congolais à l'exécution des marchés publics sur financement de la BM.

F.K.

DIGITALISATION

L'UE dispose 15 millions d'euros pour financer le projet PATN

Une délégation de l'Union européenne (UE) conduite par M. Christopher a annoncé le 25 novembre au ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, l'octroi d'une enveloppe de 15 millions d'euros au gouvernement congolais pour financer le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

« Nous avons échangé avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique dans le cadre de notre mission de lancement de l'assistance technique destinée à la mise en œuvre du projet PATN. Une enveloppe de 15 millions d'euros a été disposée par l'Union européenne à cet effet à titre de contribution », a expliqué le chef de la délégation de l'UE.

S'exprimant à l'occasion, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a précisé qu'en dehors de la contribution de l'UE, la Banque européenne d'investissements a aussi alloué la somme de 21 millions d'euros pour le même projet. Ce qui fait au total 36 millions d'euros, soit 24 milliards de F CFA débloqués pour assurer la mise en œuvre de ce projet.

L'objectif du projet est de ren-

forcer le processus de digitalisation du Congo. A terme, à préciser le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, il s'agira de faire à ce que la gouvernance numérique soit pérenne et efficace ; les ressources humaines soient renforcées dans le secteur ; la cybersécurité soit renforcée dans notre écosystème ainsi que l'adoption accrue des technologies de l'information et de la communication dans toute l'administration congolaise.

Dans sa mise en œuvre, a



Le ministre Léon Juste Ibombo posant ensemble avec la délégation de l'UE/Adiac

« Nous avons échangé avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique dans le cadre de notre mission de lancement de l'assistance technique destinée à la mise en œuvre du projet PATN. Une enveloppe de 15 millions d'euros a été disposée par l'Union européenne à cet effet à titre de contribution »

renchéri le ministre, le projet PATN sera élargi à plusieurs autres départements ministériels, parmi lesquels les ministères chargés des Enseignements, de la Santé et de la Population, de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local ainsi que celui de la Réforme de l'Etat.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Vulgarisation des projets appuyés par le Fida

Le Fonds international de développement agricole (Fida) organise, du 25 au 28 novembre, au Centre international de conférences de Kintélé, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, un atelier sur la gestion financière pour les pays francophones de la division Afrique de l'Ouest et du centre.

L'atelier réunit pendant quatre jours les coordonnateurs nationaux, les gestionnaires financiers, les comptables et les auditeurs internes venus de plusieurs pays dont le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et le Togo. L'objectif étant de leur permettre d'acquérir de meilleures compétences en matière de gestion financière à leurs projets respectifs, se doter d'outils et de connaissances pour relever les défis financiers dans leurs opérations ainsi que renforcer la collaboration régionale et construire un réseau de professionnels de la gestion financière.

Saluant l'apport des unités de gestion des projets des pays participants, le coordonnateur national du Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (Paje), Gatien Ulrich Massengo, espère que cet atelier contribuera à coup sûr à renforcer les compétences de leurs équipes respectives et facilitera les échanges sur les bonnes



Les participants suivant un exposé/Adiac

pratiques en matière de gestion financière pour une meilleure gestion des projets du portefeuille Fida en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Lançant les travaux de l'atelier, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, s'est félicité de la thématique de la gestion financière dans la mise en œuvre des projets de développement agricole. Selon lui, cet atelier a, entre autres objectifs, de renforcer les compétences des participants en gestion financière, en particulier dans la production des

rapports financiers, le contrôle interne de la gestion des audits ; assurer un alignement avec les directives financières du Fida et les meilleures pratiques internationales. Il s'agira aussi d'identifier et résoudre les défis liés à la gestion financière des projets opérationnels et budgétaires ; créer une plateforme d'échange et de réseautage pour les participants des différents pays représentés. « La gestion financière, bien que technique, est profondément interconnectée avec les réalités humaines et sociales des projets. Les

interactions entre experts, coordonnateurs et gestionnaires permettent de construire une vision collective plus robuste, de mieux anticiper les défis, et de renforcer la solidarité entre les équipes à travers les frontières. Cet atelier n'est pas simplement une session technique. Il est une opportunité de bâtir une communauté de pratiques, un réseau régional pour pérenniser les résultats », a indiqué le ministre, précisant que le Fida finance le Paje en République du Congo depuis 2023. Selon lui, ce genre d'initiatives offrent non seulement une oppor-

tunité d'apprentissage, mais également un cadre pour développer une expertise partagée, capable de surmonter les défis et transformer les ambitions en résultats concrets. Il espère que cet atelier est une réponse appropriée et opportune pour relever ces défis. « Nous attendons des résultats tangibles : des compétences renforcées et une application directe des bonnes pratiques de gestion financière. L'agriculture est au cœur du développement de nos pays. Nos populations rurales comptent sur nous pour transformer des engagements financiers en impacts réels : création d'emplois, augmentation des revenus, et amélioration de la sécurité alimentaire », a déclaré Paul Valentin Ngobo, invitant les participants à travailler avec rigueur et passion tout au long de cet atelier. « Vos efforts contribueront à renforcer la confiance entre le Fida, les gouvernements et les bénéficiaires des projets », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT

La scolarité des milliers d'élèves menacée par des inondations

A la faveur de la commémoration de la Journée mondiale de l'enfant couplée au 35^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants du Congo ont, au cours d'une rencontre à Brazzaville, recommandé aux pouvoirs publics et aux partenaires d'agir pour leur avenir et de les protéger contre les changements climatiques.

L'événement symbolique marquant un double engagement envers les droits des enfants et leur bien-être a été célébré par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Parlement des enfants du Congo, le conseil consultatif de la jeunesse et le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Le rôle du Parlement des enfants a été essentiel pour faire entendre leur voix et mettre en lumière les enjeux liés aux droits de l'enfant dans le pays.

Les événements climatiques extrêmes menacent la sécurité, l'éducation, la santé et le bien-être des enfants. Il est impératif d'agir pour protéger la planète et les jeunes générations. En République du Congo, la scolarité de près de 44000 élèves a été affectée par les inondations subies en début d'année. Alors que les premières inondations de la saison touchent à nouveau les enfants du département de la Likouala et leurs familles, il est urgent de tout mettre en œuvre pour les protéger.

Les enfants du Congo ont créé une fresque pour marquer cette commémoration 2024. Gravée sur le mur de clôture du Bureau de l'Unicef à Brazzaville, la fresque créée par les enfants du Congo raconte une histoire, développe des valeurs et renforce leur identité. Placée dans un lieu ouvert au public, elle sert à faire



Les députés juniors et les officiels Adiac

passer des messages de manière visuelle. Cette fresque remplit ainsi une fonction didactique non seulement comme substitut de la parole, mais aussi pour donner à des idées un caractère tangible, imposant et dramatique. Les enfants à travers leur Parlement ont souligné l'importance de les protéger et de leur garantir des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre l'exploitation, à la participation active à la société. Ainsi, du 18 au 19 novembre, les enfants du Congo ont participé aux différents ateliers qui leur ont permis de découvrir les textes de lois et conventions relatives à leur protection, notamment la Convention des droits de l'enfant ratifiée par le Congo en 1991, la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en

République du Congo et le décret portant création du Parlement des enfants. Ils ont aussi participé à un atelier de dessin qui a abouti à la création d'une fresque.

Par ailleurs, les députés juniors ont déploré dans cette loi le manque d'articles protégeant les enfants contre les changements climatiques. Alors que la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 souligne dans son article quarante-sept que « les pères et mères ont l'obligation d'entretenir et d'élever leurs enfants. L'enfant se trouve sous leur autorité et cette autorité comporte l'obligation d'assurer sa protection, sa garde, spécialement de fixer sa résidence, de pourvoir à son instruction, à son entretien, à son éducation et à sa santé ».

En prélude à cette célébration, l'Unicef a lancé une campagne

médiatique au travers de laquelle cinq enfants, notamment Paris, Rémi, Paul, Arya Camille et Fransnella, partagent leurs rêves pour un meilleur futur concernant la santé, l'éducation, l'inclusion et la lutte contre le changement climatique. Ces prises de parole des enfants ont été suivies d'un message de la professeure Francine Ntouni, ambassadrice nationale de l'Unicef qui tient à rappeler : « Chaque enfant est précieux et nous, adultes, devons tout faire pour que chacun d'entre eux puisse avoir un avenir radieux dans notre pays. »

Le 35^e anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989, a renforcé cette célébration, rappelant que des progrès ont été réalisés, mais qu'il reste encore beaucoup

à faire pour assurer que tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, puissent jouir de leurs droits dans le monde entier. « Alors que nous célébrons le 35^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, je voudrais rappeler l'urgence qu'il y a à ce que les droits de chaque enfant soient non seulement reconnus mais, de manière tout aussi importante, qu'ils soient respectés et appliqués. Nous devons reconnaître l'importance des défis, notamment en matière de protection des enfants contre les violences et les conditions de justice et de détention des mineurs », a déclaré le Dr Chantal Umutoni, représentante de l'Unicef en République du Congo. Cet événement rappelle à tous les acteurs concernés la nécessité de continuer à œuvrer pour la réalisation de ces droits, dans un contexte mondial où les enfants sont confrontés à des défis comme les conflits, les inégalités et les effets du changement climatique. « Le gouvernement a entendu vos doléances et va les remonter auprès du président de l'Assemblée nationale. Nous allons aussi travailler pour que vous soyez aussi plus visibles », a fait savoir, dans un communiqué, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa chargée des Affaires sociales.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'OMS-Congo sensibilise les étudiants à la lutte contre le cancer du sein

La représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République du Congo a sensibilisé, le 25 novembre, à Brazzaville les étudiants aux méfaits des cancers du sein et de la prostate.

L'initiative intègre les actions du mois d'octobre rose et de novembre bleu. C'est ainsi au cours de ces mois que le ministère de la Santé et le Bureau-pays de l'OMS multiplient des campagnes de communication et collectent des fonds pour soutenir la recherche, accompagnent des malades, promeuvent la prévention précoce, les dépistages et encouragent les femmes et hommes à consulter des médecins fréquemment.

Les cancers du sein et de la prostate sont parmi les plus courants dans le monde, notamment au Congo. Bien que des progrès aient été réalisés dans le diagnostic et le traitement, une grande partie des cas, notamment dans les pays à faibles revenus comme le Congo, sont détectés tardive-

ment. La sensibilisation a donc pour but de promouvoir la détection précoce, le diagnostic rapide et l'accès aux soins afin de réduire les taux de mortalité. Selon le registre des cancers du Congo, le taux de mortalité pour les cancers du sein est estimé à 34,1% soit mille sept-cent trente-deux décès enregistrés. « Quand les cancers du sein sont dépistés tôt, le malade a plus de chance de guérison. Les cancers tuent plus que le sida, le paludisme... et sont les maladies très insidieuses et ne sont pas contagieuses », a indiqué le Pr Judith Nsondé Malanda, chef de service cancérologie au CHU de Brazzaville.

Elle a conseillé l'autopalpation des seins, une méthode que les femmes peuvent utiliser pour surveiller la santé de leurs

seins et détecter d'éventuelles anomalies, tels que des bosses, des douleurs, ou des changements dans la texture de la peau. Bien qu'il ne remplace pas les examens médicaux comme la mammographie ou l'échographie, l'auto-examen est une bonne habitude pour être consciente de l'état de ses seins. La mammographie est aussi un examen médical de l'imagerie utilisé pour examiner les seins. Elle est utilisée pour dépister et diagnostiquer des anomalies mammaires, comme des masses, des calcifications ou d'autres signes de cancer du sein.

Pour le cancer de la prostate, le Dr Stéphane Siméon Moubié, cancérologue à l'hôpital centrale des armées Pierre-Mobengo, a averti que le risque est généralement ob-

servé à partir de quarante ans, avec des signes comme l'apparition de gouttes de sang dans les urines et dans les spermes. « Nous disons que le cancer de la prostate n'est pas à assimiler avec la prostatite qui est une inflammation de la prostate. Elle peut être chronique ou aiguë. Une prostatite infectieuse peut être décelée avec le test de Meares et Stamey. Nous conseillons aux hommes une alimentation saine et une prise non exagérée de l'alcool », a suggéré le Dr Stéphane Siméon Moubié.

Dans le cadre de la lutte contre les deux fléaux, les actions entreprises par l'OMS-Congo parmi lesquelles l'élaboration d'un plan stratégique, la mise en place des sites de dépistage rapide, la diffusion d'informa-

tions sur les symptômes des cancers, les méthodes de dépistage comme la mammographie pour le cancer du sein et le test de l'antigène spécifique de la prostate pour celui de la prostate, les conseils sur les habitudes de vie saines pour réduire le risque de développer ces maladies.

A la faveur de cette séance de sensibilisation des étudiants, le représentant par intérim de l'OMS-Congo, Vincent Dossou Sodjinou, a préconisé la solidarité et la création d'un environnement de soutien pour les personnes touchées par ces maladies, tout en mettant en avant l'importance du dépistage précoce, le suivi médical régulier, la pratique régulière de l'activité sportive et une alimentation saine.

F.I.

MOIS DU DIABÈTE

L'association MCPLC informe les entreprises de la maladie

« Diabète et bien-être » tel est le thème choisi cette année pour célébrer la journée internationale de la maladie. L'Association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a profité du mois dit du diabète pour sensibiliser les entreprises et les travailleurs à l'importance de se prévenir face à la maladie à travers un atelier qu'elle a organisé le 22 novembre à Brazzaville.

En organisant cet atelier grâce à l'aide de la Société nationale des pétroles du Congo, l'association MCPLC que dirige Rodrigue Dinga Mbomi visait trois objectifs : donner un état de lieux de ce que représente le diabète et l'hypertension au Congo, expliquer aux participants les symptômes du diabète et les facteurs à risque puis comment s'en prémunir et pour pouvoir leur donner les clés de la prévention, à savoir la nutrition et l'activité physique.

Les spécialistes en la matière ont joué pleinement leur rôle dans les différentes communications développées. Le Dr Grace Elvine Leza, en s'appuyant sur les données épidémiologiques sur le diabète et l'hypertension artérielle au Congo, a invité les participants à jouer chacun un rôle actif. « Il faut être les acteurs vous-mêmes en améliorant votre mode de vie par l'alimentation et l'activité physique sans



oublier de se faire dépister », a-t-elle recommandé. Selon elle, les maladies non transmissibles représentent à elles seules 35% de décès par an au Congo.

Intervenant sur « le diabète, symptômes et facteurs de risques », le Dr Steve Missam-

bou qualifie la maladie comme l'une des exigences sanitaires mondiales qui connaît une croissance la plus rapide en 21e siècle. L'Afrique, a-t-il précisé, a une augmentation la plus forte comparée aux autres régions du monde parce qu'il y a, par exemple au Congo,

La photo de famille des participants/Adiac bon nombre de gens qui sont malades mais ne le savent pas. « Le diabète est une urgence sanitaire mondiale. Sa prévalence est en constance augmentation dans le monde, plus marquée dans les pays en développement. On note une proportion importante

des personnes non diagnostiquées, d'où l'intérêt de se faire dépister. La prévention passe par l'implémentation des mesures hygiéno-diététiques et par l'activité physique », a-t-il souligné.

Mme Aminata Elenga Camara, par ailleurs, expliqué que l'alimentation est l'un des aspects du bien-être. Elle a, par ailleurs, insisté sur une alimentation équilibrée qui respecte, selon elle, la pierre angulaire du traitement contre le diabète. Dr Aimé Bembé a insisté, quant à lui, sur la pratique régulière de l'activité physique qui selon lui améliore la solidité des os, la masse osseuse et elle permet de maintenir la force musculaire. « Vous savez ce qu'il vous reste à faire pour vieillir jeune et en bonne santé tout en restant vieux », a-t-il insisté en s'appuyant sur trois éléments essentiels, l'eau, l'activité physique et manger sainement

James Golden Eloué



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD-ICC (Réhabilitation du Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique), Brazzaville, République du Congo

Travaux de réhabilitation et d'extension du CFRAD, de construction d'un nouveau bâtiment de type R+1 et d'un bâtiment technique. Ces travaux seront complétés par l'aménagement des abords de la parcelle

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	BRAZZAVILLE
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	20/12/2024 à 12h00 (heure de Paris)

Documents du marché (DCE) à télécharger sur :

<https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2656924&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;
- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

Pour tout renseignement sur la procédure :

contacter SETUAD remy.mouyabi@setuad-congo.com

NÉCROLOGIE

Roch Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Sébastien Louwola (Double Ngok), Joseph Miambanzila, Eddie Samba, Marie Jeanne Mabeta, Chantale Samba et Brigitte Nkempi ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, nièce, tante et mère Clarisse Lountadila Samba, survenu le 16 novembre au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n° 12^{ter}, rue Massengo à la Base (rfce : arrêt de bus Forage).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



José Destin Mbalou Baheta, ancien agent de la SGEC-Congo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son fils, Amour Grâce Destiné Mbalou en service au Grand hôtel de Kintélé, survenu le 23 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Nganzi-Mpiaka à la Frontière (référence hôtel Vignon) près du Commissariat de police.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



DIFFÉREND NIGER/UE

L'Union européenne rappelle son ambassadeur

L'Union européenne (UE) annonce le rappel de son ambassadeur au Niger « pour consultations », à la suite d'un différend sur les modalités de son aide humanitaire dans ce pays du Sahel.

Cette annonce de l'UE est liée à un communiqué du ministère nigérien des Affaires étrangères du 23 novembre, expliquant le blocage par l'UE, de 1,3 million d'euros destinés aux victimes des inondations de la dernière saison des pluies. La diplomatie nigérienne cite par exemple le Comité international de la Croix-Rouge ou le Danish Refugee Council. Les autorités dénoncent un « mépris des principes de transparences et de bonne collaboration » et annoncent avoir

commandité un audit pour connaître « l'usage et la destination réelle » des financements. Bruxelles considère les critiques nigériennes comme une « remise en cause » des modalités de gestion de l'aide humanitaire qu'elle a apportée dans le pays après des inondations, tandis que Niamey n'a pas apprécié de ne pas avoir été informé de l'octroi d'une enveloppe d'aide à des ONG opérant dans le pays. Nouveau point de tension entre le régime militaire nigérien et Bruxelles, dans un

communiqué publié le 23 novembre, Bruxelles exprime son « profond désaccord » avec « les allégations et les justifications avancées par les autorités de transition » et assure que l'aide humanitaire est non seulement « essentielle » mais apportée de manière « neutre, impartiale et indépendante », a indiqué un porte-parole du service diplomatique européen. Elle rappelle donc son ambassadeur à Niamey « pour consultations » dénonçant « l'instrumentalisation de

l'aide humanitaire à des fins politiques ».

Les autorités de transition du Niger ont dénoncé, le 22 novembre, dans un communiqué l'octroi par l'UE d'une aide humanitaire de 1,3 million d'euros, sans qu'elles en aient été informées au préalable. « L'ambassadeur de l'UE au Niger a, de manière unilatérale », redistribué cette aide à des ONG, « au mépris des principes de transparence et de bonne collaboration avec les autorités nigériennes compétentes », peut-

on lire dans ce communiqué, qui ajoute qu'un « audit » sur la gestion des fonds en question a été demandé. Les autorités nigériennes de transition entretiennent des relations difficiles avec les Européens, en particulier avec la France, son ancienne puissance coloniale. Les relations diplomatiques entre Paris et Niamey sont quasiment rompues depuis l'arrivée au pouvoir des généraux par un coup d'État en juillet 2023 qui a renversé le président Mohamed Bazoum.

Noël Ndong

BURKINA FASO-FMI

Signature d'une deuxième tranche d'aide

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé avoir signé un accord avec le gouvernement du Burkina Faso pour le déblocage de la deuxième tranche de son plan d'aide de 305 millions de dollars, initialement signé en juin dernier.

Le nouveau versement d'un montant de 32 millions de dollars portera à 96 millions de dollars le total des fonds déjà attribués au pays. Toutefois, cette tranche devra encore être validée par le Conseil d'administration du FMI lors de sa réunion prévue en décembre. Martin Schindler, chef de mission du FMI au Burkina Faso, a salué les efforts considérables des autorités burkinabé pour mettre en œuvre des réformes macroéconomiques dans un contexte particulièrement difficile, marqué par la situation sécuritaire instable, des coûts d'emprunt élevés et des défis liés aux conditions climatiques. « Les autorités ont fait d'importants efforts afin de mettre en place les réformes d'ajustement macroéconomiques », a-t-il précisé, soulignant la détermination du gouvernement à stabiliser l'économie du

pays. Le gouvernement burkinabé ambitionne de ramener le déficit public à 5 % du PIB d'ici à 2027, avec un objectif de le réduire à 3 % à moyen terme. Sur le plan économique, le pays devrait connaître une croissance de 5,5 % en 2024, un niveau proche de ceux enregistrés avant la pandémie de covid-19.

L'inflation, qui avait fortement augmenté ces dernières années, s'est stabilisée à 2,1 % sur un an, selon les prévisions. Le Burkina Faso, dirigé par une junte militaire depuis le coup d'État de septembre 2022, a mis l'accent sur la souveraineté économique comme priorité nationale. La junte, sous la direction du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, puis du capitaine Ibrahim Traoré, a exprimé la volonté de renforcer l'autosuffisance du pays, notamment à travers l'industrialisation et la

transformation locale de ses ressources agricoles.

Dans cette optique, le gouvernement souhaite accélérer la montée en gamme de l'industrie agroalimentaire locale. Fin septembre, une mesure significative a été prise avec la suspension « jusqu'à nouvel ordre » des exportations d'amandes de karité, dont le pays est le deuxième plus grand exportateur mondial après le Nigeria. Cette décision s'inscrit dans une stratégie plus large visant à encourager la transformation locale des produits agricoles, un secteur jugé stratégique pour la croissance économique et la création d'emplois. Avec l'aide du FMI, le Burkina Faso espère renforcer sa stabilité économique et favoriser son développement industriel, tout en surmontant les nombreux défis internes et externes qui pèsent sur son économie.

Noël Ndong

FRANCE-NIGERIA

Bola Tinubu en visite d'Etat à Paris fin novembre

Le président du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu, effectuera une visite d'Etat en France les 28 et 29 novembre, a annoncé mercredi l'Elysée.

La visite d'Etat, la première d'un président nigérien en France depuis 2000, « sera l'occasion d'approfondir la relation, déjà très dynamique, entre la France et le Nigeria (...) qu'il s'agisse de la transition énergétique, de la défense, de la culture, de l'éducation ou de l'innovation », indique la présidence française. Paris a longtemps été engagée militairement dans la lutte contre les mouvements islamistes au Mali, au Burkina Faso et au Niger, avant d'être priée de retirer ses forces de ces pays à la suite d'une succession de coups d'Etat militaires. Elu à l'été 2023 à la tête du Nigeria, première économie d'Afrique, Bola Tinubu est également, depuis février 2024, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Le Niger, le Burkina et le Mali ont claqué au début de cette année la porte de cette organisation, qu'ils accusent d'être manipulée par la France et de ne pas les soutenir contre le jihadisme. Le Nigeria doit aussi faire face, dans le Nord de son territoire, aux attaques des groupes jihadistes Boko Haram et Etat islamique en Afrique de l'Ouest. Au niveau bilatéral, Bola Tinubu et le président français, Emmanuel Macron, participeront ensemble le 28 novembre à une réunion d'un « Conseil d'affaires franco-nigérien », réuni « afin de développer de nouveaux partenariats entre les acteurs économiques des deux pays ».

Le Nigeria est le premier producteur de pétrole d'Afrique et, entre autres, un des plus importants producteurs de contenus cinématographiques et audiovisuels de ce continent. « Une attention toute particulière sera également portée aux jeunesses nigériane et française, à travers le développement d'échanges universitaires, professionnels et culturels », ajoute l'Elysée.

Selon un rapport paru en octobre de la Banque mondiale, quelque « 129 millions de Nigériens » vivent sous le seuil de pauvreté, soit plus de la moitié de la population de ce pays où l'âge médian est inférieur à 20 ans.

N.Nd.

AVIS

L'ambassade du Brésil à Brazzaville remercie tous les candidats qui ont envoyé leur CV pour participer au processus de sélection. Après analyse, les candidats suivants ont été retenus par ordre de Classement:

- 1.-Carlos Teles Canga
- 2.-Sydney Georges Malanga Moufoulampo
- 3.-Dehole Patrick
- 4.-Louyamboudiladio Mabandza Honorance Lucstony
- 5.-Kalabounou - Ntseke Dieu - Merci

CHANTIER NAVAL

Le navire FLNG « Nguya » bientôt opérationnel sur le marché énergétique mondial

Après sa participation au Forum Ambition Africa à Paris, le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, s'est rendu en Chine où il a présidé au chantier naval Wison à Nantong la cérémonie de lancement de la coque du navire flottant de transport de gaz naturel liquéfié (FLNG) baptisé «Nguya», littéralement en lingala «la Force».

Cette cérémonie s'est déroulée le samedi 23 novembre, réunissant des hauts responsables du groupe Wison (constructeur du navire), à savoir le président Liu et le directeur général Hua ainsi que d'autres personnalités et partenaires clés, parmi lesquels le directeur général des ressources naturelles globales d'ENI, Guido Brusco, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga et l'administrateur général de Lukoil Congo, Ilya Pshenichny.

À en croire les participants, le lancement de ce navire constitue une avancée technologique cruciale pour la République du Congo sur le marché mondial du gaz naturel. De même qu'il représente une perspective porteuse de plus-value pour la République du Congo, dans le cadre de la transition énergétique, ainsi que la marche en faveur des énergies renouvelables. Ce projet, intégré au développement du bloc Marine XII par



Photo de groupe lors du lancement du navire Nguya en Chine/DR

ENI, représente une avancée technologique majeure avec une capacité de liquéfaction de 2,4 millions de tonnes par an.

En complément de l'installation existante Tango FLNG, le projet Congo LNG atteindra une capacité totale de 3 MTPA d'ici fin

2025.

De ce fait, Bruno Jean-Richard Itoua a souligné l'importance stratégique de ce projet pour

la République du Congo, en réponse à la demande mondiale croissante en énergie et en soutien à l'économie nationale. Les travaux du FLNG Nguya sont complétés à 80 %, avec une mise en service prévue pour fin 2025.

Avec ce lancement, la République du Congo renforce la position sur le marché énergétique mondial. Il constitue la suite logique de la matérialisation du projet visant à satisfaire les besoins nationaux en matière de gaz liquéfié. L'année dernière, à Pointe-Noire, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso et l'administrateur délégué d'ENI, Claudio Descalzi, avaient posé la première pierre de Congo LNG pour le premier projet de liquéfaction de gaz naturel du pays et l'une des principales initiatives de diversification de l'offre d'ENI opérant en République du Congo depuis plus de 50 ans.

Marie Alfred Ngoma

GASTRONOMIE

La 9^e édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde a tenu son pari

La Semaine de la cuisine italienne dans le monde qui est à sa neuvième édition s'est tenue cette année sur le thème : « Régime méditerranéen et cuisine des racines : santé et tradition ». En République du Congo l'événement a été placé sous le patronage de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, le 21 novembre dernier.

Cette revue thématique annuelle est dédiée à la promotion de la cuisine italienne et des produits agroalimentaires de qualité, et promue par le réseau italien des ambassades et des bureaux de l'agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes, a indiqué l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, qui a exprimé tous ses remerciements à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, d'avoir accepté d'être marraine de cette neuvième édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde qu'ils ont lancée ensemble à Pointe-Noire, le 16 novembre avec un dîner de gala au club pétrolier d'ENI.

Pour le diplomate italien, cette semaine est un festival des traditions culinaires italiennes mais aussi africaines et congolaises, parce que l'échange est toujours enrichissant. La cuisine italienne, que l'Italie voudrait inscrire dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, est en fait le résultat de la stratification d'une civilisation millénaire qui s'est enrichie des traditions de différents peuples qui ont croisé pour des raisons historiques le chemin de l'Italie. Et cette soirée est donc dédiée à l'interculturalité. Il a précisé que les pierres angulaires de la Semaine de la cuisine italienne sont en effet : la valorisation des traditions gastronomiques et œnologiques des



régions et territoires italiens; la valorisation du régime méditerranéen en tant que modèle de mode de vie équilibré, inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Parlant de la neuvième édition, le diplomate italien, a indiqué l'édition de cette année vise à valoriser en particulier l'huile d'olive, les vins mousseux et les truffes. La diète méditerranéenne est bien plus qu'un simple régime : c'est un mode de vie basé sur les traditions séculaires des populations vivant dans les pays du bassin méditerranéen. Ce modèle s'est avéré être l'un des plus efficaces pour la prévention des maladies chroniques et pour le maintien de la santé. L'huile d'olive extra vierge semble jouer un rôle fondamental dans l'activité préventive des

maladies chroniques.

« Concernant les vins et les truffes, nous avons mis en place deux expositions (vous pouvez les visiter dans le jardin) dont une «Bulles. L'Italie pétillante» et l'autre «parfum de l'Italie. La Truffe». Le premier se veut être un itinéraire à la découverte de l'âme pétillante de l'Italie, entre l'art, la culture, les histoires et les territoires liés à la production de vins mousseux italiens et de vins mousseux. Le second vise à promouvoir la connaissance de la truffe et à valoriser ses différentes espèces régionales à travers une exposition interactive modulaire en trois langues. En résumé, notre objectif est d'aider à promouvoir une alimentation équilibrée et durable, typique du régime méditerranéen, avec des plus / aliments sains et

authentiques et des produits de la tradition gastronomique et viticole italienne, qui, combinés à une activité physique constante... », a expliqué le diplomate italien, Enrico Nunziata.

Prenant la parole à son tour, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Pongault, marraine de l'événement a rappelé qu'en fin de semaine dernière, elle a eu l'honneur d'inaugurer la neuvième édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde. « La magie des saveurs italiennes a enchanté nos palais et aujourd'hui nous nous réunissons ici à Brazzaville pour prolonger cette belle initiative, dans un esprit de partage et d'échange culturel. La cuisine est un langage universel qui transcende les frontières, et elle est aussi un symbole de notre convivialité. C'est pourquoi, en plus des délices de la cuisine italienne, nous aurons également l'opportunité de déguster des mets congolais, qui sont le reflet de notre identité et de notre patrimoine culinaire. Ces plats traditionnels, riches en saveurs et en couleurs, nous rappellent la beauté de notre culture et la chaleur de notre accueil », a déclaré Marie-France Lydie Hélène Pongault,

Notons que la soirée a été animée par le groupe Kangou de percussion, ainsi que l'artiste peintre Esther Bonkiele, la musicienne Liz Babindamana, et l'humoriste Bateza.

Le Congo, pionnier de la 5G en Afrique centrale

MTN ouvre la voie à une nouvelle ère

Sous le haut patronage du Président de la République, MTN Congo a lancé officiellement son réseau 5G, le 21 novembre 2024, marquant ainsi un tournant décisif pour le paysage numérique du Congo. Cette avancée technologique place le pays à l'avant-garde de la digitalisation en Afrique centrale, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement pour le pays.

Le Congo, pionnier de la 5G en Afrique centrale

En devenant le premier pays de la sous-région à déployer la 5G, le Congo s'affirme comme un acteur majeur de la transformation numérique en Afrique. Ce lancement est le fruit de plusieurs années d'investissements et d'efforts soutenus de la part de MTN Congo pour offrir à ses clients une expérience de connexion toujours plus performante. Avec plus de 100 sites 5G déjà déployés, principalement à Brazzaville et à Pointe-Noire, MTN Congo entend étendre progressivement sa couverture pour permettre à un plus grand nombre de Congolais de bénéficier des avantages de cette technologie de pointe.

Un tremplin vers l'avenir



Bien plus qu'une simple amélioration de la vitesse de connexion, la 5G est une révolution technologique qui va transformer en profondeur le quoti-

dien des Congolais. Grâce à elle, ils pourront accéder à des services en ligne plus rapides et plus fiables tels que le streaming vidéo en haute définition, les jeux en ligne sans latence

services publics comme la santé, l'éducation, ou l'administration...en les rendant plus efficaces et plus accessibles. C'est un véritable catalyseur d'innovation, qui va également

ou le télétravail optimisé... les possibilités sont infinies. L'économie numérique s'en trouvera également dopée avec l'essor du E-commerce, du télétravail, de la fintech, ..., accélérant ainsi la transformation digitale des entreprises, tout en créant de nouvelles opportunités d'emploi.

Cette technologie de la cinquième génération offre tout autant des possibilités d'amélioration des

permettre le développement de nouvelles applications innovantes. Cette technologie de la cinquième génération ouvre la voie à l'émergence de nouveaux services tels que la réalité virtuelle, l'intelligence artificielle ou encore le développement des villes intelligentes.

Un partenariat stratégique pour le développement du Congo

Le lancement de la 5G s'inscrit parfaitement dans le cadre du Plan National de Développement 2022-2026, qui met l'accent sur le développement des infrastructures numériques. En investissant massivement dans le déploiement de son réseau 5G, MTN Congo contribue activement à la réalisation de cet objectif.

Les défis à relever

Si les perspectives ouvertes par la 5G sont prometteuses, il reste des défis à relever. Le déploiement d'un réseau

5G nécessite des investissements importants et une expertise technique pointue. De plus, il est essentiel de former les populations à l'utilisation de ces nouvelles technologies pour en tirer pleinement parti.

Tournant décisif pour le Congo, le lancement de la 5G par MTN Congo va également renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs. En s'appuyant sur l'expertise de MTN et sur le potentiel de la 5G, le Congo est en mesure de relever les défis du XXI^e siècle.





AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°2 /MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024
ARRÉLATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ÉTUDE VISANT A
RENFORCER, HARMONISER ET VALIDER LA COMPREHENSION DE L'ÉCOSYSTEME EXISTANT DE L'IDENTITE AU CONGO

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo. »

II. Objectif :

L'objectif général de l'Étude de Renforcement, d'Harmonisation et de validation de la Compréhension détaillée de l'État Civil et de l'Identification civile, est de fournir une analyse approfondie et holistique de l'écosystème relatif à l'identité au Congo, en vue de :

• De définir en ce qui concerne le Groupe d'activités 1 et Groupe d'activités 2 :

- o Architecture de haut niveau de l'écosystème,
- o Architecture métier incluant :
 - Cartographie des processus métier,
 - Cartographie de la communication entre les acteurs,
 - Cartographie fonctionnelle de l'état civil et de l'identification civile
 - o L'architecture des données, incluant
 - Liste des référentiels,
 - Diagramme
 - o Architecture applicative, incluant :
 - Diagramme de communication d'application,
 - Diagramme de migration d'application et de gestion de la migration (v0),
 - Diagramme d'emplacement des applications et des utilisateurs
 - o Architecture technologique
 - o Architecture de sécurité des SI

• De rédiger en ce qui concerne le Groupe d'activités 3, un « glossaire des processus métier » en définissant tous les termes clés relatifs à l'écosystème, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension commune et précise des termes et concepts utilisés.

Les objectifs spécifiques sont spécifiés autour de trois (3) Groupe d'activités :

1) Groupe d'activités « Cartographie détaillée de l'état civil et de l'identification civile »

a. Identification des Processus Métier
Recenser, classer et documenter de manière exhaustive tous les processus métier liés à l'état civil et à l'identification civile ;

b. Cartographie des Processus Métier

Créer des représentations graphiques des processus métier permettant de visualiser les flux de travail et les interactions entre les différentes étapes (incluant l'expérience du public) et parties prenantes, en utilisant des outils de modélisation comme BPMN ;

c. Analyse des Processus Métier
Analyser les processus métier afin de comprendre leur fonctionnement actuel, leurs inefficacités et leurs points d'amélioration potentiels ;

d. Identification des parties prenantes et de leurs rôles et responsabilités

Recenser les parties prenantes internes et externes impliquées dans chaque processus métier, en définissant leurs rôles et responsabilités ;

e. Évaluation de l'Efficacité et de l'Efficiency des Processus

Mesurer l'efficacité et l'efficience des processus métier actuels en définissant des indicateurs de performance pour les évaluer afin d'identifier les opportunités d'amélioration ;

f. Documentation et Communication des Résultats

Documenter les résultats de l'étude de manière claire et exhaustive, et les communiquer aux parties prenantes de décision ;

2) Groupe d'activités « Cartographie de l'écosystème de l'identité au Congo »

a. Identification de l'Écosystème et de ses Composants

Définir et recenser les composants de l'écosystème de l'identité, incluant les systèmes, les infrastructures et les plateformes technologiques ;

b. Identification et Classification des Acteurs
Identifier et classer tous les acteurs internes et externes impliqués dans l'écosystème de l'identité, ainsi que définir leurs rôles et responsabilités, et les cas d'usage associés ;

c. Analyse des Interactions entre les Acteurs
Analyser les interactions et les relations entre les différents acteurs de l'écosystème pour comprendre les dynamiques de collaboration et de communication ;

d. Cartographie des Flux d'Informations

Cartographier les flux d'informations circulant entre les différents acteurs pour visualiser les échanges de données et les points de contrôle de l'information ;

e. Évaluation de l'Efficacité des Flux d'Informations

Évaluer l'efficacité et l'efficience des flux d'informations actuels pour identifier les inefficacités, les duplications et les zones d'amélioration potentielles ;

f. Documentation des Résultats et des Recommandations

Documenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations pour optimiser l'architecture de l'écosystème et les flux d'informations ;

g. Validation et Révision des Cartographies

Valider les cartographies de l'architecture, des acteurs et des flux d'informations existants avec les parties prenantes pour s'assurer de leur exactitude et pertinence ;

3) Groupe d'activités « Élaboration d'un glossaire relatif à l'écosystème de l'état civil et de l'identité au Congo »

L'objectif est de disposer d'un outil structuré qui permet l'amélioration des processus et facilite la compréhension et la communication au sein de toutes les parties prenantes engagées dans la réforme de l'écosystème de l'identité au Congo.

Les objectifs spécifiques sont :

a. Standardisation et uniformisation des termes et concepts métier :

En établissant des définitions précises et standardisées pour chaque terme utilisé dans le domaine de l'état civil, de l'identification civile et de l'écosystème de l'identité de façon plus large, le glossaire assure une compréhension commune et uniforme parmi les professionnels et les parties prenantes impliquées.

b. Amélioration de la Communication entre les parties prenantes :

En clarifiant la signification des termes métier et des acronymes utilisés dans les processus métier, le glossaire améliore et facilite la communication interne au sein des organisations et entre les parties prenantes.

c. Amélioration de la qualité des services :

En fournissant des définitions précises, le glossaire contribue à réduire les ambiguïtés et les erreurs dans les processus métier relatifs à l'état civil, à l'identification civile ou à l'écosystème d'identité de façon plus large, ce qui conduit à une prestation de services plus efficace et de meilleure qualité.

d. Facilitation de la formation et la documentation :

Le glossaire sert de référence utile pour la formation des nouveaux employés et des intervenants externes, en leur fournissant un vocabulaire commun et des explications claires sur les processus et les termes spécifiques utilisés dans les domaines métier.

e. Renforcement de la gouvernance et la conformité aux réglementations et meilleures pratiques

En définissant clairement les termes et les concepts, le glossaire aide à établir des normes et des procédures cohérentes, ce qui renforce la gouvernance et assure la conformité aux réglementations et aux meilleures pratiques.

f. Facilitation de la conception et de l'interopérabilité des systèmes d'informations :

En normalisant la terminologie, le glossaire sert de « cadre de référence » pour les travaux de « conception des systèmes d'information » d'une part et d'autre part facilite l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information utilisés dans le domaine de l'identité, ce qui permet un échange de données plus fluide et efficace entre les organisations et les administrations.

III. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant une compétence avérée et des expériences dans la conception et la réalisation des systèmes d'information d'État Civil et d'Identification. Il doit ainsi avoir le profil ci-après :

• Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;

• Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;

• Prouver des expériences réussies en gestion des Processus :

o Cartographie et optimisation des processus métier,

o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPM, BPMN, etc.),

• Prouver des expériences réussies dans la conception et la mise en œuvre de plateformes informatiques incluant les architectures matérielles et logicielles de base ;

• Avoir des expériences de travail dans un pays africain ;

• Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication en français et de solides capacités de rédaction en français ;

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de six (6) mois à compter de la date de démarrage

de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

L'équipe de travail de Cabinet devra envisager d'être basée au Congo au moins 50% du temps. Les éventuels déplacements internationaux et domestiques seront à la charge exclusive du Cabinet.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VI. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

VII. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 09 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i,
Patrick Valery ALAKOUA

COP29

Un accord financier jugé insuffisant par les pays pauvres

Trois cents milliards de dollars par an d'ici dix ans : c'est la promesse faite par les pays développés dimanche à Bakou pour soutenir les nations pauvres face aux menaces du changement climatique. Cependant, cette annonce, conclue au terme d'une conférence chaotique de l'ONU en Azerbaïdjan, laisse le monde en développement sur une note d'amertume et de déception.

Le financement promis pour 2035 « est trop faible, trop tardif et trop ambigu », a regretté le Kényan Ali Mohamed, parlant au nom du groupe africain. Son homologue du Malawi, représentant les 45 pays les plus pauvres de la planète, Evans Njewa, a dénoncé un accord « pas ambitieux ». « Le montant proposé est lamentablement faible. C'est dérisoire », a dénoncé la déléguée indienne Chandni Raina. Cet engagement financier de pays européens, des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, sous l'égide de l'ONU, est d'augmenter de 100 milliards aujourd'hui à « au moins 300 milliards de dollars » annuels d'ici 2035 leurs prêts et dons aux pays en développement. De l'argent pour s'adapter aux inondations, aux canicules et aux sécheresses mais aussi pour investir dans les énergies bas carbone au lieu de développer leurs économies en brûlant du charbon et du pétrole, comme les pays occidentaux l'ont fait pendant plus d'un siècle.

Les petits États insulaires ont déploré « le manque de volonté de répondre aux besoins des pays en développement vulnérables », par la voix du Samoan Cedric Schuster, une nouvelle fois déçu d'un processus multilatéral auquel il s'est toutefois dit attaché. Les Occidentaux dont les Européens, premiers bailleurs mondiaux de finance pour le climat, n'étaient pas prêts à aller au-delà de ce montant. Mais ils estiment avoir contribué à un résultat historique. Le président américain Joe Biden a salué l'accord comme un « pas important » dans la lutte contre le réchauffement climatique. Du point de vue de la France, le texte est « décevant » et « pas à la hauteur des enjeux », a souligné la ministre française de la Transition écologique, Agnès Pannier - Runacher. Pour le commissaire européen chargé des négociations sur le climat Wopke Hoekstra, les Européens auraient « aimé voir plus d'ambition » sur la baisse des gaz à effet de serre dans tous les pays.

Le goût amer de l'accord de la COP29

Mais l'accord de la COP29 laisse un goût amer à de nombreux participants. Les pays les plus pauvres de la planète et les îles du Pacifique, des Caraïbes ou d'Afrique demandaient le double ou plus. « Aucun pays n'a obtenu tout ce qu'il voulait, et nous quittons Bakou avec une montagne de travail à accomplir. Ce n'est donc pas l'heure de crier victoire », a déclaré le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell. Bakou fut une « expérience douloureuse », a déclaré Marina Silva, la ministre de l'Environnement du Brésil, qui accueillera la prochaine COP dans un an. Autre couac : l'un des autres textes prévus pour adoption ici, censé approfondir la sortie des énergies fossiles lancée par la COP28 de Dubaï, n'a pas pu être adopté.

Le bras de fer sur les fossiles

L'arrière-plan inédit de cette COP29 était une année 2024 qui sera vraisemblablement la plus chaude jamais mesurée. Et, neuf ans après l'accord de Paris, qui vise à limiter à 1,50°C le réchauffement de la planète par rapport à l'ère préindustrielle, l'humanité va encore brûler plus de pétrole, de gaz et de charbon que l'année passée. En deux semaines de réunions en Azerbaïdjan, des tempêtes ont tué des Philippines au Honduras, l'Espagne panse ses plaies après des inondations meurtrières, l'Équateur a déclaré l'urgence nationale à cause de la sécheresse et des incendies. La déception était anticipée depuis plusieurs jours, ce qui n'a pas atténué les réactions des ONG, très négatives pour la plupart. « Le résultat offre de faux espoirs à ceux qui subissent déjà le poids des catastrophes climatiques », estime Harjeet Singh, militant de l'initiative pour un traité de non-prolifération des fossiles. L'accord de Bakou « n'est pas aussi ambitieux que le moment l'exige », a estimé Laurence Tubiana, architecte de l'accord de Paris, qui a quand même relevé un motif de satisfaction : « le multilatéralisme est vivant et plus nécessaire que jamais ».

Noël Ndong

PARUTION

« Femmhomme », le nouvel ouvrage d'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah

L'ouvrage de cent huit pages, paru aux éditions Berkiab, est le douzième ouvrage du poète Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah. Cette pièce de théâtre est désormais disponible sur les plateformes Amazon.

Cet ouvrage parle d'une histoire qui se déroule dans la République du Matsende, où la célébration de la journée internationale des droits de la femme est galvaudée par une frange de la mutuelle des femmes dégourdies, qui se fourvoie dans le libertinage. Kentobakala, dissidente de cette mutuelle, et ses consœurs de l'association des femmes juristes et journalistes du Matsende vont mener des actions correctives à cette déviance et tenter de rétablir l'équilibre entre l'homme et la femme en vue d'une société harmonieuse à l'instar de la planète Nament. Dans cette arène, des scandales en politique et à l'église sont également mis en relief.



Le poète Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah/DR

Notons qu'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah est président national du centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre. Poète, dramaturge, metteur en scène comédien, Yvon Wilfride Lewa-Let Man-

dah est directeur artistique de la compagnie Autopsie et aussi directeur du festival Fitaas. Il s'inscrit dans le sillage de Sony Labou Tansi, Molière et d'autres devanciers qui ont marqué leur époque.

Bruno Zéphirin Okokana

ISTANBUL PHOTO AWARDS 2025

Les candidatures ouvertes

La date limite d'inscription du concours les « Istanbul Photo Awards 2025 » est fixée le 10 janvier 2025. Les candidatures se font en ligne sur le site www.istanbulphotoawards.com. Il s'agit des photographies d'actualité prises au cours de cette année.

La 11^e édition du concours international de photographie d'actualité les « Istanbul Photo Awards » est organisée par l'Agence Anadolu (AA) pour soutenir la photographie de presse. Le concours est ouvert uniquement aux photographes professionnels. Le candidat ou la candidate n'a pas besoin d'être affilié à un organe de presse pour s'inscrire. Le participant peut participer avec des photographies jugées agréables, bonnes, prises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Les photographies soumises seront évaluées sous différents aspects, tels que la compétence technique, la perspective, le mouvement et l'émotion. Le concours à dix catégories, à savoir « nature et environnement - série » ; « portrait - individuel » ; « vie quotidienne - individuel » ; « news - individuel » ; « news - série » ; « sport - individuel » ; « sport - série » ; « nature et environnement - individuel » ; « portrait - série » et « vie quotidienne - série ». Chaque participant a le droit



Exemples de photographies/DR

de se présenter dans toutes les catégories, les photographies présentées ne doivent pas obligatoirement avoir été publiées. Les lauréats et lauréates seront récompensés : Le prix « Photo de l'année » sera décerné au gagnant ou à la gagnante de la catégorie « news - individuel » et recevra une somme de 6 000 dollars. Les lauréats des catégories obtiendront 3 000 dollars, les seconds 1 500 dollars et les troisièmes 1 000 dollars

chacun. Les photographes sont tenus de fournir des informations exactes sur leurs données personnelles et les détails de la photographie. Les lauréats du concours seront désignés en mars de l'année prochaine. La soumission ne se fait qu'en ligne sur le site www.istanbulphotoawards.com. Les « Istanbul Photo Awards » est l'un des concours les plus importants au monde.

Rosalie Tsiankolela Bindika



Sustainable International Development

Appel à Candidatures - Spécialiste en Biodiversité

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Spécialiste en Biodiversité basé(e) à Brazzaville, République du Congo.

Responsabilités Principales

- Fournir un appui technique dans les analyses et évaluations des chaînes de valeur et systèmes de marchés sur les questions de conservation de la biodiversité, de l'adaptation et de la mitigation climatique.
- Identifier les menaces à la biodiversité et les impacts du développement des chaînes de valeur via des recherches, analyses et activités de terrain.
- Mettre en œuvre des activités de sensibilisation à la biodiversité, aux espèces menacées et à leurs habitats.
- Soutenir le développement d'accords de conservation et de systèmes de suivi pour réduire les menaces pesant sur la biodiversité.
- Former les bénéficiaires du projet CEERC aux normes et bonnes pratiques de conservation et veiller au suivi des accords de conservation.
- Renforcer les capacités des partenaires et bénéficiaires sur la biodiversité dans le cadre des chaînes de valeur.
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre des activités conformément au plan de suivi et d'atténuation des effets sur l'environnement du projet CEERC et des bénéficiaires de subventions.
- Collaborer avec la Responsable Communication pour développer des stratégies et messages favorisant la conservation et le changement de comportement.

Suivi, évaluation et apprentissage

- Assurer un reporting complet et précis des activités mensuelles, trimes-

trielles et annuelles.

- Collecter des données pour les indicateurs spécifiques liés à la conservation de la biodiversité et appuyer les rapports d'avancement.
- Collaborer avec l'équipe pour documenter les progrès et exemples de succès.

Autres tâches

- Effectuer d'autres tâches assignées par le Chef de Projet et relevant des termes de référence.

Qualifications requises:

- Formation : Master ou équivalent en gestion des ressources naturelles, foresterie, environnement ou changements climatiques.
- Expérience : Minimum 4 ans dans des programmes liés à la biodiversité ou au climat, avec expérience auprès de bailleurs (USAID souhaité). Familiarité avec les normes et conventions régionales et internationales sur la biodiversité et les changements climatiques.
- Compétences : Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint). Langues : Maîtrise du français ; anglais souhaité.

Date limite : Les candidatures (CV et Lettre de Motivation) sont à adresser, au plus tard le 20 décembre 2024, à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com avec comme objet « Candidature Spécialiste en Biodiversité – [Votre Nom] »



Sustainable International Development

Appel à Candidatures - Spécialiste en Gestion et Surveillance Forestière

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Spécialiste en Gestion et Surveillance Forestière basé(e) à Brazzaville, République du Congo.

Responsabilités Principales

- Fournir un appui technique pour analyser et évaluer les impacts des activités économiques sur les forêts et les écosystèmes, notamment en lien avec les chaînes de valeur.
- Identifier les menaces aux forêts et proposer des solutions adaptées pour les atténuer.
- Former les parties prenantes, y compris les bénéficiaires de subventions, sur les meilleures pratiques en gestion et surveillance forestière.
- Collaborer avec les partenaires pour mettre en œuvre des mécanismes de surveillance forestière et d'application des réglementations.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre de plans de gestion durable des forêts.
- Contribuer au renforcement des capacités des communautés locales et des institutions pour une gestion efficace des ressources forestières.
- Appuyer les initiatives de certification et de traçabilité dans les chaînes de valeur liées aux produits forestiers.

Suivi, évaluation et apprentissage

- Assurer un reporting précis et complet des activités sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle.
- Collecter et analyser les données pour évaluer l'impact des activités de gestion forestière.

- Partager les enseignements et succès avec les parties prenantes et au sein de l'équipe du projet.

Autres tâches

- Effectuer toute autre tâche assignée par le Chef de Projet.

Qualifications requises:

- Formation : Master ou équivalent en foresterie, gestion des ressources naturelles, environnement ou domaine connexe.
- Expérience : Minimum 4 ans dans des programmes de gestion forestière, de conservation des écosystèmes ou de développement durable. Expérience avec USAID ou autres bailleurs souhaitée.
- Compétences : Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint).
- Langues : Maîtrise du français obligatoire, bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Date limite : Les candidatures (CV et Lettre de Motivation) sont à adresser, au plus tard le 20 décembre 2024, à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com avec comme objet « Candidature Spécialiste en Gestion et Surveillance Forestière – [Votre Nom] »

CENTRE NATIONAL DE GYMNASTIQUE

L'antenne de Talangai désormais opérationnelle

Le deuxième Centre national après celui de Makélékélé a officiellement ouvert ses portes, le 22 novembre, pour valoriser la politique qui consiste à développer la pratique de la gymnastique partout au Congo.

Le projet de la création du deuxième site du Centre national de gymnastique qui datait de plusieurs mois a pris forme au gymnase Nicole-Oba à Talangai soulage tant soit peu les enfants de la partie Nord de Brazzaville qui parcouraient des kilomètres pour rejoindre le seul Centre national de gymnastique situé au gymnase Maxime-Matsima à Makélékélé. La pratique de la gymnastique dans toute la ville étant un projet qui tient à cœur Arnel Koulombo, le directeur technique de ce centre. « Nous voulons que la gymnastique soit pratiquée dans toute la ville de Brazzaville. La zone Sud est servie et il était temps que nous puissions mettre en place une antenne au niveau de Talangai. Le gymnase Nicole-Oba a été choisi parce que nous voulons que les enfants soient sécurisés et travaillent dans les conditions assez bien car il s'agit d'un centre national. Si ces édifices que les prési-

dents de la République a légués pour nous ne nous permettent pas de former les futurs champions, cela ne servira à rien. Nous sommes ici pour former les enfants », a-t-il dit.

Dans un premier temps, les encadreurs ont choisi l'extérieur du gymnase pour bien faire passer le message de la promotion et la vulgarisation de ce nouveau centre. Dans leur vision des encadreurs, l'éducation passe par le sport. « Nous voulons que cela soit visible parce qu'à l'intérieur, personne ne saura. Nous allons d'abord travailler à l'extérieur jusqu'à ce que nous ayons un groupe qu'il faut pour intégrer », a-t-il souligné. Après Talangai, les promoteurs envisagent créer un autre centre de gymnastique à Kintélé et étendre leur vision à l'intérieur du pays, notamment à Ouesso dans le département de la Sangha et à Madingou dans la Bouenza. « Nous sommes en train d'envisager Kintélé parce qu'il y a



Début d'activités au Centre national de gymnastique à Talangai/Adiac

une grande distance avec les enfants qui quittent Mille logements. A l'intérieur du pays, nous avons déjà trouvé une salle dans le stade de Ouesso où nous allons lancer les acti-

vités d'ici le mois de décembre ou de janvier parce qu'il faut une formation de coach. A Madingou, on a une salle au stade également. Mais ce qui retarde c'est le matériel didactique »,

a expliqué Arnel Koulombo. Un projet qui ne sera effectif que si les promoteurs des centres réunissent à la fois les formateurs et le matériel didactique.

James Golden Eloué

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

L'activité physique comme outil de prévention

L'Association Marcher courir pour la cause a organisé, le 24 novembre, à la Corniche une marche de santé suivie d'une activité fitness ayant regroupé plus d'une centaine des marcheurs pour combattre le diabète.

Cette marche qui a été lancée à Mamiwata jusqu'au ministère de la Défense nationale répond aux objectifs de MCPLC, à savoir faire la promotion de la santé, lutter contre le diabète et promouvoir l'activité physique comme outil principal de prévention.

Dans la lutte contre le diabète, l'association a créé les conditions de la sensibilisation et du dépistage. Les participants ont été, en ef-

fet, dépistés en marge de la marche sportive. L'activité physique est utilisée comme outil principal de prévention. « Le vrai remède contre le diabète, c'est l'alimentation et l'activité physique. Il faut éviter de manger trop salé et trop sucré et l'activité physique dans tout ça permet de réguler la glycémie », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi, le président de MCPLC.

L'ancien ministre Alain

Akouala a félicité les organisateurs qui font, selon lui, œuvre utile, souhaitant encore plus de soutien important pour ce genre d'activités et celle qui consiste à faire la traversée du Mayombe. « Il faut avoir un esprit sain dans un corps sain. Le sport vous permet d'éliminer certaines toxines et vous permet de maintenir vos organes vitaux en forme, notamment le cœur, le foie, il empêche que le mauvais cholestérol s'installe dans vos artères et c'est bon pour le moral », a-t-il commenté. Et le Dr Aimé Bembé d'ajouter : « Le sport est une thérapie non médicamenteuse. Vous vous soignez sans perdre de médicament. Vous bougez avec plaisir pour prévenir certaines pathologies. Faites le sport et vous allez préserver la jeunesse éternelle. »

J.G.E.



Une vue des marcheurs/Adiac

26^e CAN FÉMININE DE HANDBALL

Le Congo débute contre l'Egypte

Les Diables rouges seniors dames affrontent l'Egypte, le 27 novembre, à 9h au gymnase du stade de Martyrs à Kinshasa en ouverture de la 26^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que la capitale de la République démocratique du Congo abrite jusqu'au 7 décembre.

L'Angola, la sélection la plus titrée du continent (15 trophées) remet son titre en jeu devant les adversaires qu'elle connaît par cœur. La Confédération africaine de handball pour le nouveau format de la compétition a décidé de placer pour la première fois les équipes en deux groupes de six et les quatre meilleurs de chaque groupe qualifiés pour les quarts de finale. La qualification à la phase finale de la Coupe du monde 2025 étant exclusivement réservée aux quatre meilleures de la compétition. Le Congo participe à cette CAN avec l'ambition de se qualifier pour la troisième fois consécutive au mondial coorganisé par l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les Diables rouges du Congo sont logées dans le groupe A avec pour adversaires le Sénégal, l'Egypte, l'Algérie, le Cap-Vert et le Kenya. Les Congolaises entament la compétition en affrontant l'Egypte avant de croiser le Kenyan le 28 novembre pour le compte de la deuxième journée. Le 30 novembre, les Diables rouges vont en découdre avec l'Algérie dans le cadre de la troisième journée puis elles recevront le 1^{er} décembre le Cap-Vert comptant pour la 4^e journée. Le match contre le Sénégal, le 3 décembre, est le dernier de la phase de groupe pour les Congolaises. Le plateau de la compétition est relevé puisque, dans le groupe opposé, l'Angola a pour challenger la RDC, la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et l'Ouganda.

Les Diables rouges retenues

Gardiennes : Ruth Nkodia (AS Otohô/Congo), Yvette Pinto Simao (DGSP/Congo) Yvonne Ngbamboti (AS Otohô/Congo)

Demi-centres : Fanta Diagouraga (Cisnadie HB/Roumanie), Eugenia Domingos (AS Otohô/Congo), Avelle Ntondélé (AS Otohô/Congo)

Arrières : Nguekwian Yimga (Fleury Loiret/France), Bechaidel Ngombélé (RKRIM Mercator/Slovenie), Jappont Cassandra (HBC Thuir/France), JOnedie Olikaka (AS Otohô/Congo), Patience Okabande (Blanzat Montluçon/France)

Ailières : Josephine Nkou (HAC Nuoro/Italie), Kleine Divoko Divoko (AS BTP Nice HB/France), Grâce Zoubabela (DGSP/Congo), Mongo Akouala (DGSP/Congo)

Pivots : Sharon Dorson (Noisy-Le Grand/France), Maëlys Basinga Kouaya (Sombre Avenois/France) et Savaiva Rita Luana (AS BTP Nice/France)

J.G.E.

SÉCURITÉ SOCIALE

Les inspecteurs du travail paufinent les plans stratégiques départementaux

Le ministère chargé du Travail et de la Sécurité sociale a ouvert, le 25 novembre, dans la ville océane la quatrième conclave des inspecteurs de travail. Au cours de cette réunion ils vont, entre autres, élaborer les plans stratégiques de travail destinés aux directions départementales.

La quatrième conclave des inspecteurs de travail se tient sur le thème « Planifier, atteindre l'excellence de la performance pour le service public du travail ». Quarante inspecteurs, douze directeurs départementaux, les directeurs généraux et centraux du travail participent à ces assises qui vont se clôturer le 27 novembre.

Présidée par le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean-Pascal Koumba, en présence du directeur général du Travail, Joseph Okondzo Nguiambo, cette réunion a permis aux professionnels du domaine de statuer sur trois points essentiels. Il s'agit de l'appropriation des outils nécessaires à la planification stratégique liée à la conformité avec la réglementation du travail ; l'adaptation de la démarche de planification stratégique



Les participants posant en famille DR

pour la conformité ainsi que l'élaboration et la mise place des plans stratégiques pour la conformité des directions départementales du travail. Au termes de cette conclave, chacune des douze directions départementales du

Travail sera dotée d'un plan stratégique de conformité, assortie d'un agenda de mise en œuvre. La démarche opérée vise à donner au domaine du travail un avenir radieux à partir du 1er janvier 2025. L'objectif étant de bien amor-

cer le basculement du ministère du Travail dans le budget programme, étant donné qu'il a été retenu parmi les ministères pilotes qui placent la planification stratégique comme outil privilégié afin de garantir la performance

« ...Chers inspecteurs du Travail, un des défis pour vous aujourd'hui est de générer une transition entre le budget des moyens et le budget programme impulsé par le gouvernement. C'est dans cette perspective que vous aviez voulu inscrire ces assises portant sur la planification stratégique »

du service public. « En organisant cette 4e conclave des inspecteurs de travail, vous continuez de renforcer cette résilience pour ainsi tracer la route du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale pour un service plus efficace et efficient au service de la paix sociale. Chers inspecteurs du Travail, un des défis pour vous aujourd'hui est de générer une transition entre le budget des moyens et le budget programme impulsé par le gouvernement. C'est dans cette perspective que vous aviez voulu inscrire ces assises portant sur la planification stratégique », a souligné le directeur général du Travail, Joseph Okondzo Nguiambo, qui parlait au nom du ministre d'Etat chargé du Travail.

Firmin Oyé

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Kosovo, 14e journée, 1re division

Drita bat Llapi Podujevë (3-1). Avec Ravvy Ovouka titulaire. Drita est premier avec 5 points d'avance sur le deuxième.

Roumanie, 17e journée, 1re division

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du revers de l'UTA Arad face au CS U Craiova (1-2).

Herman Moussaki a été remplacé à la 60e lors du revers du Petrolul face au Dinamo Bucarest (0-1).

Turquie, 13e journée, 1re division

Breyton Fougeu n'était pas dans le groupe de l'Adana Demirspor, balayé à Trabzonspor (0-5).

Ukraine, 14e journée, 1re division

Après une absence de 7 journées, pour blessure, Beni Makouana était de retour dans le groupe du Polissya Zhytomyr. L'ailier international est entré à la 61e, alors que son équipe était



Retour à la compétition pour Béni Makouana, blessé depuis deux mois (DR)

menée par le Zorya Lugansk. Score final 1-1.

Borel Tomandzoto et Jerry Yoka n'étaient pas dans le groupe. Les deux Congolais ont surtout été alignés avec l'équipe réserve, 1 but en 4 matches pour le premier, 3 buts en 8 apparitions pour le second, dont le championnat ne reprendra que le 11 avril.



Deuxième but de la saison pour Dilane Bakwa (twitter)

Ligue 1, 12e journée

Malgré l'ouverture du score de Dilane Bakwa, d'un bel enchaînement contrôle du droit-frappe rasante du gauche (19e), Strasbourg s'incline finalement à domicile face à Nice (1-2). Remplaçant, Junior Mwangi est entré à la 26e.

Le deuxième but de l'ailier fran-

co-congolais cette saison.

Sans Bradley Locko, convalescent, Brest chute à Monaco (2-3).

Titulaire, Rabby Nzinguola a été averti à la 34e et remplacé à la 68e lors du revers de Montpellier à Saint-Etienne (0-1).

Après trois apparitions dans le groupe pro, et une titularisation le 27 octobre, Yaël Mouanga est reparti en équipe réserve, aux côtés de PladiN'Zinga Pambani

(17 ans).

Melvin Nzinga est resté sur le banc lors de la courte défaite d'Angers à Auxerre (0-1).

Ligue 2, 14e journée
Ajaccio s'incline à Dunkerque (0-1). Christopher Ibayi et Jesah Ayessa Ondzé étaient tous deux titulaires.

Camille Delourme

ENTREPRENEURIAT

Lancement officiel du programme Ellever

Ecobank a organisé récemment à Pointe-Noire la cérémonie du lancement officiel du programme Ellever par l'entremise de son directeur général adjoint, Moussaki Louya, et Flavie Lombo, ambassadrice dudit programme conçu par la direction de la banque commerciale Ecobank pour doter les femmes entrepreneures de précieuses compétences.

Organisé dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat célébrée cette année sur le thème «Le rôle économique de la femme dans la société», le programme Ellever qui vient d'être lancé est une réponse concrète aux problèmes de financement auquel les entrepreneures sont régulièrement confrontées.

Dans son mot de circonstance, le directeur général adjoint d'Ecobank, Moussaki Louya, a souligné que la femme est le socle de la famille. «Aujourd'hui, elles sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans les activités productives mais il s'est avéré que les femmes étaient confrontées à un manque lié au financement. Pour faciliter l'accès au financement des femmes, Ecobank a mis en place le programme ellever pour aider les femmes à booster leur business », a-t-il dit. Il a poursuivi qu'Ellever dont Flavie Lombo est ambassadrice est conçu pour les entreprises, créé par une femme, géré par une femme et a un pourcentage élevé

des femmes dans le conseil d'administration et au sein du personnel, produisant des biens destinés aux femmes de toutes les classes sociales

Prenant la parole, Flavie Lombo a indiqué que le programme Ellever est créé pour les entreprises axées sur les femmes, une réponse concrète aux problèmes de financement auquel les entrepreneures sont régulièrement confrontées. « C'est également une énorme mission qui nous a été confiée par la Chambre nationale des femmes d'entreprises et entrepreneures, nous allons être la porte-voix dans toutes les couches sociales et dans toutes les catégories pour que toutes les femmes aient accès à la formation et que toutes puissent accéder au programme Ellever. N'hésitez donc plus à intégrer la Chambre des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo et ensemble nous relevons le défi de la croissance de notre écosystème gage d'un développement durable », a-t-elle fait savoir.



Des participants au lancement du programme Ellever/DR

Notant que la présentation officielle de ce programme intervient quelques semaines après la première édition de Women économique forum qui s'est tenue en septembre à Brazzaville organisée par la Chambre nationale des femmes d'entreprises et entrepreneures du Congo dirigée par Flavie Lombo.

A l'issue du lancement officiel du programme Ellever, Mme Mariame de Global entrepreneurship

week Congo s'est réjouie de cette opportunité offerte aux femmes. « J'ai eu l'immense privilège de participer au lancement du programme Ellever, une initiative dédiée aux femmes entrepreneures portée par l'ambassadrice, Flavie Lombo. Je tiens également à rendre un hommage tout particulier à madame la ministre, Emilienne Raoul, dont la présence à cet événement incarne la sa-

gesse, l'engagement et l'inspiration pour nous toutes. Son expérience et ses paroles sont un rappel précieux de l'importance de l'accompagnement et de l'unité entre les générations pour porter haut les ambitions des femmes », a-t-elle signifié avant de remercier toutes les femmes présentes à cette cérémonie, les partenaires ainsi que les organisateurs.

Charlem Léa Itoua

La première promotion des entrepreneures certifiée

Après une formation et un accompagnement à l'entrepreneuriat féminin dénommé « Go-Premières » initiée par l'association Women of Africa Congo, la première promotion des entrepreneures accompagnées par son incubateur « Les Premières Congo » a reçu, le 23 novembre, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire les certificats de fin de formation.

Du 11 décembre 2023 au 15 Juillet 2024, quinze femmes entrepreneures dont huit à Pointe-Noire et sept à Brazzaville ont suivi le programme d'appui à l'entrepreneuriat féminin intitulé « Go Premières » déployé par son incubateur « Les Premières Congo » financé par l'Agence française de développement (AFD) avec l'appui multiforme de plusieurs partenaires publics et privés. Ce programme inclus des ateliers collectifs, un coaching personnel et un accompagnement individuel. « Aujourd'hui plus qu'hier, dans ce contexte chargé des défis colossaux, il nous faut impliquer les femmes dans le domaine entrepreneurial. Notre mission consiste à réaliser des programmes de développement et à créer des structures de vie autosuffisantes et autogénérées en lien avec les objectifs du développement durable », a dit Nadia Touby Eko, présidente de Women of Africa Congo. Et d'ajouter : « Chères entrepreneures, vous êtes les femmes sur lesquelles nous avons placé notre espoir; un terrain sur lequel nous nous sommes appuyés pour asseoir l'engagement entrepreneurial. Soyez rassurés que l'association Women of Africa sera toujours à vos côtés pour vous suivre et vous accompagner ».



Ce programme a reçu l'assentiment des pouvoirs publics, notamment le ministère des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat. « Le département des PME félicite les entrepreneures qui ont suivi avec assiduité et engagement la formation. Soyez dignes de la responsabilité qui est la vôtre en étant les premières de ce programme. Saisissez l'opportunité qui vous est offerte en plus de confronter la connaissance de votre métier; de revisiter vos pratiques de gestion, de repenser et enrichir votre approche commerciale, de réussir votre organisation et de disposer des leviers de financement pour votre avenir », a dit Alexandre Sita, directeur interdépartemental des PME Pointe-Noire/Kouilou.

Au cours de l'activité, Cornélie Mapapa, responsable Gestion et relations extérieures de l'associa-

tion Women of Africa, a expliqué les différents modules et sessions qui ont meublé la formation. Ce sont, entre autres, permettre aux entrepreneures de comprendre des concepts de base de l'entrepreneuriat, de comprendre l'environnement de l'entreprise et les processus de blocage qui peuvent survenir, renforcer les capacités à gérer un projet entrepreneurial, à acquérir des connaissances dans la gestion des équipes et des collaborateurs, à la gestion financière, à comprendre et à améliorer son environnement social, économique, technologique...

Plusieurs communications ont également été faites au cours de cette activité afin d'édifier l'auditoire sur les opportunités à saisir en se lançant dans l'entrepreneuriat « Entreprendre au féminin : stratégie et clés de réussite » par Edrine Samba, promotrice de Tibooka Food et

chefe de projet manœuvres du Congo, « Les solutions d'appuis non financiers et financiers aux entrepreneures » par Alexandre Sita, « vingt-cinq idées de projets d'entreprises sur cinq secteurs d'activités » par Victorien Kimbembé Massoumou, business coach.

Selon Edrine Samba, la passion et la persévérance sont les principales clés pour réussir son entreprise. Plusieurs programmes et projets accompagnant les entrepreneurs sont disponibles au niveau du gouvernement. D'autres sont offerts par les partenaires internationaux, a ajouté le directeur départemental des PME. Selon Victorien Kimbembé Massoumou, vingt-cinq idées de projets d'entreprises sur les cinq secteurs d'activités peuvent être explorées par les femmes. En agriculture, il y a la production des semences, la production des champignons, les huiles essentielles venant des plantes aromatiques par exemple, la production du miel. Dans l'artisanat, il y a la vannerie et ses métiers connexes. L'agro-industrie est aussi un vivier de création de richesses avec la transformation des asperges, des aubergines, des courges qui peuvent être conservées dans des bocaux pour garantir leur intemporalité, le chocolat, le café, etc. Les NTIC (nouvelles technologies de l'information et

de la communication) avec les créateurs de contenus (créations des textes, des vidéos, des photos qui peuvent être vendus aux entreprises, l'ouverture des centres d'appels pour la gestion des clients par exemple, le télé-secrétariat. Les services constituent aussi un secteur générateur de revenus avec le conseil (aider l'entreprise à innover sur sa qualité, la sécurité, l'archivage électronique, le marketing digital, les ventes en ligne, la livraison des colis, la fabrication du savon amélioré...

Le partage d'expérience sur le parcours de trois entrepreneures accompagnées par l'association Women of Africa Congo et ayant réussi le lancement de leurs activités a mis fin à l'activité. Signalons que Women of Africa est une organisation internationale créée le 8 mars 2002. Elle implémente sur le terrain avec ses bénévoles et en partenariat avec les populations des programmes et des actions pour le développement durable. Ce sont des actions en faveur des femmes, des enfants et des jeunes dans les domaines de la santé, l'éducation, la formation, la culture, le micro-crédit, la prévention, la lutte contre les violences, la reconstruction, l'agriculture, l'environnement. Elle est présente dans vingt pays dont dix-huit pays africains.

Hervé Brice Mampouya

DIPLOMATIE

L'Italie et le Congo revisitent leur coopération

Lors de sa visite d'Etat en Italie, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 25 novembre, tour à tour, avec le président de la République italienne, Sergio Mattarella, et la présidente du Conseil des ministres, Giorgia Meloni.

L'entretien entre Sergio Mattarella et son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso a été une occasion pour les deux personnalités de revisiter la coopération bilatérale et multilatérale entre le Congo et l'Italie. Les deux pays sont en train de mettre en œuvre de nouveaux programmes de développement stratégiques dans plusieurs domaines de coopération, notamment l'énergie et l'hydraulique, la santé et l'agriculture. Le Congo et l'Italie sont classés parmi les pays prioritaires dans l'exécution du plan Enrico Matéi du nom du fondateur de la société pétrolière ENI.

Après le palais du Quirinal, Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu avec la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, qui s'est engagée à faire du développement de l'Afrique l'enjeu principal de son mandat à la tête du gouvernement italien.

Le Congo et l'Italie ont décidé d'inscrire leurs relations dans un nouveau modèle basé sur la coopération gagnant gagnant. Rappelons qu'au cours du forum de coopération économique Italie-Afrique tenu en janvier dernier à Rome, l'Italie s'est engagée à mobiliser plus de 5 milliards d'euros en faveur du continent africain, destinés aux secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'eau, l'éducation, la santé et l'agriculture.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Rome va soutenir le système sanitaire congolais

En séjour de travail en Italie, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, s'est entretenu avec le vice-ministre des Affaires étrangères chargé de la Coopération au Développement, Edmond Cirielli.

La séance de travail entre les deux ministres a été marquée par la signature d'un accord de financement destiné à renforcer les capacités opérationnelles des structures de santé en République du Congo. « Le programme s'articule sur cinq ans avec une enveloppe globale de 236 millions d'euros. La première phase va commencer immédiatement avec un déblocage de 45 millions d'euros. Ce montant sera réparti de la manière suivante : 35 millions d'euros concernent un prêt à taux zéro, avec une période de grâce de 10 ans remboursable sur 18 ans. Et les dix millions complémentaires concernent

un don fait par le gouvernement italien au gouvernement congolais », a expliqué le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso.

« Ce programme va porter sur 9 centres de santé intégrés de notre pays pour que soit améliorée la qualité des soins apportés à nos populations qui se trouvent dans des zones d'accès difficiles. Nous nous inscrivons dans le cadre du Plan Mattei que développe le gouvernement de Mme Giorgia Meloni, puisque ce plan se décline sur plusieurs secteurs. Une telle enveloppe va nous permettre de développer les différentes infrastructures de santé, et

c'est justement en cela que le Congo gagne », a conclu le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé.

Le Plan Mattei (du nom du fondateur du groupe énergétique italien Eni) repose sur un vaste programme d'investissements et de partenariats gagnant-gagnant avec l'Afrique. Le Plan Mattei a été dévoilé par Giorgia Meloni, présidente du Conseil italien lors du sommet Italie-Afrique tenu à Rome, les 28 et 29 janvier 2024. Au nombre des pays africains concernés par ce plan figure, en bonne place, la République du Congo.

Y.R.Nz.

FOOTBALL

Un derby amical entre les jeunes de Kinsoundi et de Mpila

En vue de cultiver davantage le vivre ensemble, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a organisé, en sa qualité de la présidente du Groupe de réflexion et d'action pour un Congo émergent (Gracé), une rencontre sportive au stade Saint-Denis à Mpila entre l'équipe Ewawa de Mpila, cinquième arrondissement de Brazzaville (Ouenzé) et celle de Kinsoundi (le Gracé LG) dans le premier arrondissement, Makélékélé.

La rencontre sportive s'est déroulée devant un public enthousiasmé, poussant des cris de joie chaque fois que des actions spectaculaires étaient menées surtout lorsqu'il s'agissait de l'équipe le Gracé LG, qui a drainé des fans, venus non seulement soutenir leur équipe, mais aussi en découdre avec l'équipe Ewawa de Mpila. Si la première partie s'est soldée par un score de 2 buts partout, la seconde quant à elle a permis à Ewawa de Mpila s'exprimer son talent en marquant deux autres buts, remportant ainsi le match.

La présidente du Gracé s'est dite heureuse d'assister à un grand derby amical entre ces deux équipes. « C'était très bien, dans ce sens où c'est l'expression de l'unité nationale. En fait, nous restons-là dans le principe du vivre ensemble. Que nos jeunes de Kinsoundi quittent leur quartier dans la quatrième circonscription de Makélékélé pour venir rencontrer les jeunes de Mpila, on ne peut que se réjouir, parce que c'est ça que nous appelons de

tous nos vœux, le brassage, ... », s'est réjouie Bélinda Ayessa. Pour elle, le vivre ensemble c'est aussi organiser des rencontres entre les jeunes. Au-delà du jeu, au-delà de se rencontrer, il y a aussi le fait de faire des connaissances. « C'est une parfaite illustration de ce que prône le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur la nécessité pour les Congolais d'être ensemble et de promouvoir la cohésion sociale. Vous savez comme moi que le sport unit le peuple. Nous en avons eu là une parfaite illustration et je suis très heureuse. Mon bonheur se mêle à l'émotion, parce qu'il y a eu une parfaite entente. Après cela, on ne

peut qu'applaudir. J'applaudis et encourage les Congolais à toujours s'entendre », a-t-

elle ajouté.

Le football étant un jeu de fair-play, Bélinda Ayessa, suppor-

trice du Gracé LG, s'est dite toutefois déçue de voir son équipe perdre. « Je suis déçue parce que c'est quand-même l'équipe de notre association, mais ce n'est que partie remise. Il faut rester fair-play, mais n'empêche qu'ils doivent faire encore plus d'efforts. Je voudrais que si je dois assister encore à l'un de ces matchs, il faut tout de même me faire honneur, au lieu de perdre devant la présidente. Mais, je suis très heureuse, parce que nos jeunes vont rentrer chez nous à Kinsoundi. Ils avaient déjà fait le sens inverse, parce que l'équipe de Ouenzé était déjà allée jouer à Kinsoundi, je pense que ce sont des exemples comme ça qu'il faille multiplier dans notre pays, pour que le Congo se sente mieux », a souligné Bélinda Ayessa.



Bélinda Ayessa, présidente du Gracé, saluant les joueurs des deux équipes Adiac

Bruno Zéphirin Okokana